

Conseil municipal

Séance ordinaire du 24 mars 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tenue le 24 mars 2020, à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville, à laquelle sont présents mesdames les conseillères Claire Charbonneau, Maryline Charbonneau, Mélanie Dufresne, Christiane Marcoux et Patricia Poissant, ainsi que messieurs les conseillers François Auger, Yvan Berthelot, Justin Bessette, Jean Fontaine, Michel Gendron, Ian Langlois et Marco Savard, siégeant sous la présidence de monsieur le maire Alain Laplante, le tout formant quorum selon les dispositions de la *Loi sur les cités et villes du Québec*, (RLRQ c.C-19).

Madame Michelle Hébert, directrice générale adjointe, est présente.

Monsieur Pierre Archambault, greffier, est présent.

- - - -

No 2020-03-0233

Reconnaissance de la direction du Service des travaux publics en tant que premiers intervenants en cas catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs

CONSIDÉRANT que les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs ;

CONSIDÉRANT qu'une reconnaissance de ces gestionnaires leur permettrait de siéger autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur des dossiers qui les touchent et les impactent ;

PROPOSÉ PAR : monsieur le conseiller Ian Langlois
APPUYÉ PAR : madame la conseillère Claire Charbonneau

Que la direction du Service des travaux publics, de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, soit reconnue en tant que premiers intervenants en cas catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs.

Que soient appuyées les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Alain Laplante
Maire

Pierre Archambault
Greffier

David Lesnik ing.